

ANZIN

MAGAZINE D'INFORMATION

#MAG'



N°27

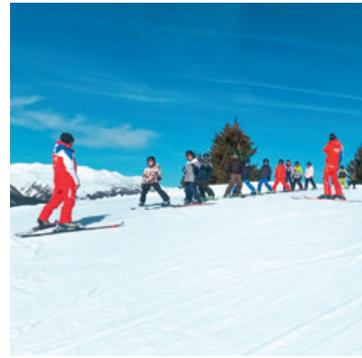
PRINTEMPS 2024

DOSSIER

Bien vieillir ensemble, à Anzin



p.8
Instantanés



p.11
Focus



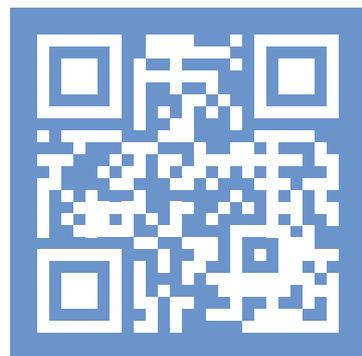
p.16
Dossier



p.22
Cadre de vie



p.28
Temps libre



Pierre-Michel
BERNARD
Maire d'Anzin



“ Nous vous
proposons
un printemps
festif avant une
saison estivale bien
animée ”

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Avec mon équipe municipale, nous avons décidé d'augmenter encore notre **soutien tant matériel que financier à nos différentes associations**, en leur allouant près de 190 000 € de subventions.

J'adresse encore tous mes remerciements aux bénévoles qui s'investissent pour nos habitants.

Vous avez pu remarquer quelques **aménagements paysagers**, notamment place Roger Salengro et dans les cours de récréation de certaines de nos écoles, afin de créer des îlots de fraîcheur indispensables en période estivale.

Le dossier de ce magazine est consacré à nos seniors. C'est l'occasion de rappeler les nombreux services mis à leur disposition et toutes les manifestations proposées afin de respecter notre promesse de « Bien vieillir à Anzin ». Pour vous impliquer encore plus dans la vie de votre ville, un Conseil des sages verra le jour début 2025 et nous faisons déjà appel à candidature !

Le Printemps arrive et annonce les nombreuses festivités municipales : la **Fête foraine** du 18 au 26 mai, les **Jardinnades** les 24, 25 et 26 mai au parc Dampierre, la **Fête des voisins** le 31 mai, la **Fête de la musique** le 21 juin « nouvelle formule » avec des animations en plusieurs lieux de la commune, la **braderie** et le **Carnaval** le 30 juin, les **Anzinades** le 6 juillet et les **festivités du 14 juillet** avec la venue de Yannick Noah, suivie de notre traditionnel feu d'artifice.

Ce mois d'avril est le mois de l'inclusion à la médiathèque avec de nombreux moments dédiés à cette thématique. Comme vous pouvez le constater, nous vous proposons un printemps festif avant une saison estivale bien animée.

Anzinoisement Vôtre.

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Pierre-Michel Bernard, the Mayor of Anzin.



11 NOVEMBRE

Remise de la Croix du combattant et du drapeau à Maurice Del Ciotto



17 JANVIER

Cérémonie des vœux à la population



18 JANVIER

Les Tulpiers fêtent les 100 ans de Marcelle Parent



19 JANVIER

Cérémonie des clubs Coup de pouce



24 JANVIER

Ciné concert par la classe de clarinettes du Conservatoire



13 FÉVRIER

Carnaval à la crèche



17 FÉVRIER

1^{es} Rencontres de flûtes traversières du Valenciennois



17 FÉVRIER

Cérémonie Eusébio Ferrari



22 FÉVRIER

Jeudi thématique à la cantine, sur le thème des Jeux Olympiques d'hiver



6 MARS

Les 100 ans de Germaine Viseur aux Tulpiers



8 MARS

Journée internationale des droits des femmes



13 MARS

Cérémonie de remise des diplômes de 1^{er} secours aux jeunes du LALP et du CMJ



20 MARS

Conte musical « La Petite Poule rousse » par les élèves du Conservatoire





INSTANTANÉS
en rafale





ENVIRONNEMENT La 2^e vie de vos sapins *¹

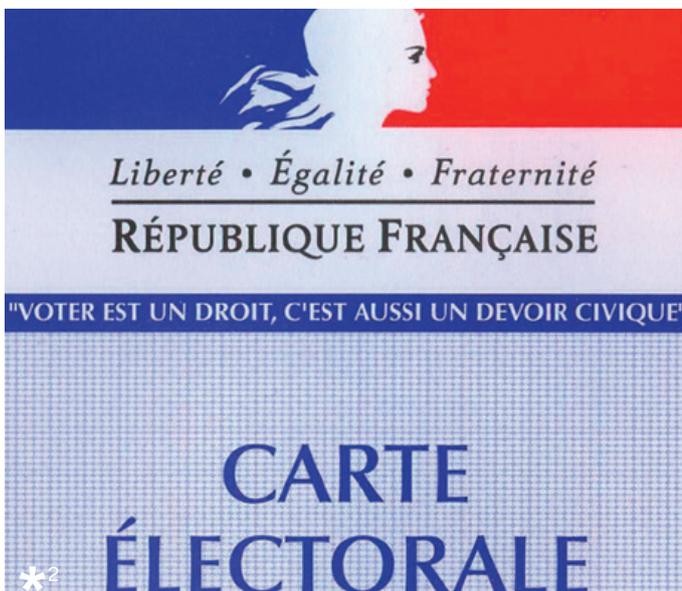
Cette année encore, la ville organisait en janvier une grande collecte de sapins de Noël. 140 sapins ont été ramassés gratuitement en porte à porte par nos agents du service Espaces publics, qui se sont ensuite appliqués à les broyer. Grâce à ce geste écocitoyen, plusieurs m³ de broyats ont été obtenus.

Pour la 1^{re} fois cette année, une partie du broyat a été déposée sur le site de la ferme du Galibot, afin d'amender le sol ; le reste sera, comme d'habitude, valorisé en paillage dans les espaces verts de la ville. Il permettra à nos parterres d'être protégés des fortes températures, tout en demandant moins d'arrosage et moins de désherbage. Un geste économique pour la ville et écologique pour la planète !

LISTES ÉLECTORALES Inscrivez-vous avant mai ! *²

Vous avez emménagé à Anzin récemment ? Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ? En effet, pour pouvoir voter aux élections européennes du 9 juin prochain, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune. L'inscription peut être réalisée en ligne jusqu'au 1^{er} mai (sur le site www.service-public.fr) ou jusqu'au 3 mai auprès du service Élection de la mairie. À savoir : l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement à 16 ans. Attention ! Les personnes ayant déménagé à l'intérieur de la commune sont invitées à le signaler au service Élection, afin de se voir attribuer éventuellement un nouveau bureau de vote. Chaque citoyen peut vérifier sa situation électorale en ligne et connaître son bureau de vote sur le site www.service-public.fr

☞ Pour tout renseignement contactez le service Élections au 03.27.28.21.07.



ANIMATIONS La médiathèque célèbre l'inclusion *³

Après quelques jours de fermeture pour intégrer au mieux le réseau Myriades (cf. p. 30), la médiathèque revient avec un programme dense et plus inclusif que jamais ! Durant tout le mois d'avril, c'est l'inclusion des personnes en situation de handicap qui est au centre de toutes les animations : expositions, spectacles, ateliers, projection... En mai, la structure se parera comme l'an dernier des couleurs LGBT pour lutter contre l'homophobie. Là encore, expositions, projection, rencontres... contribueront à ouvrir les esprits et vaincre les préjugés. Car à Anzin, la différence est une richesse !

☞ Retrouvez les programmes complets sur www.anzin.fr

INSCRIPTIONS Des centres de loisirs olympiques cet été ! *4

Voici les dates des centres de loisirs, qui se dérouleront cet été sur le thème des Jeux olympiques :

- centres de juillet : du 8 au 26 juillet :
- centres d'août : du 29 juillet au 16 août.

Vous pouvez y inscrire vos enfants dès 2 ans (enfants scolarisés) jusqu'à 17 ans.

Les inscriptions seront prises à partir du 6 mai jusqu'au 21 juin, directement sur le Portail famille.

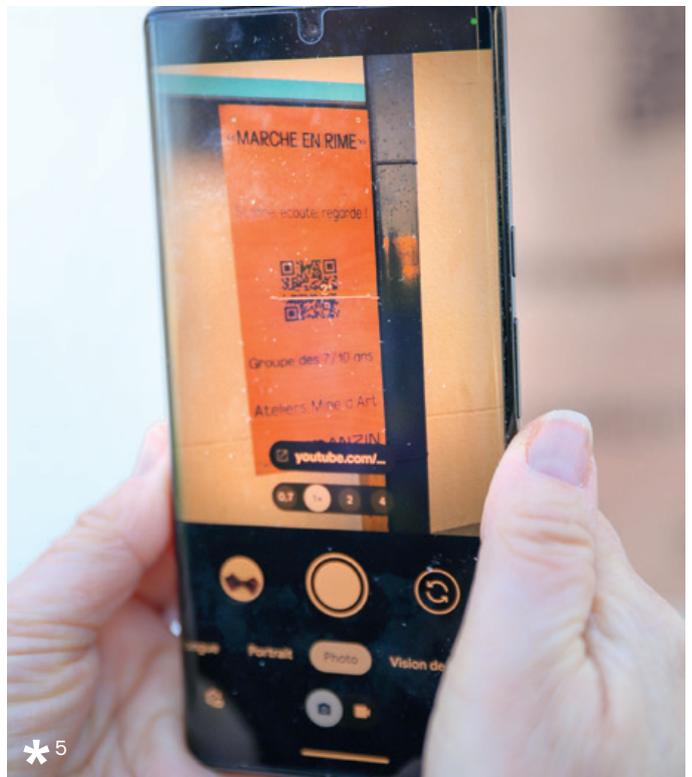
✉ Pour tout renseignement, contactez l'espace Mathieu, 43 rue des Martyrs, tél. 03.27.28.21.54.



CULTURE Un Printemps des poètes 2.0 *5

Durant tout le mois de mars, les ateliers Mine d'Art nous ont proposé un Printemps des poètes connecté, au contact de la nature ! Le groupe des 7/10 ans s'est inspiré du patrimoine de la ville pour composer des poésies qu'ils ont illustrées et enregistrées au format audio. Une sorte de « poésie augmentée » que Véronique Cyprysczak a ensuite dissimulée le long des Chemins de la forme. Pour en profiter, il suffisait de chausser ses baskets et de scanner 13 QR codes en bois répartis sur le parcours pour avoir l'image et le son. Bravo à nos artistes en herbe !

✉ Vous souhaitez découvrir le circuit des Chemins de la forme ? Il vous suffit de télécharger l'application mobile gratuite Form'City et de choisir le parcours d'Anzin.



EDUCATION Des actions communes pour le bien-être de nos enfants *6

Le service Éducation Animation Maternelles s'engage dans le renforcement des liens entre le personnel municipal et les écoles. C'est pourquoi il a organisé une formation réunissant 19 Atsem (Agents territoriaux spécialisés en école maternelle) et 26 enseignants. Cette initiative vise à accompagner les enfants vers une scolarisation en douceur et à consolider le projet éducatif axé sur le bon développement de l'enfant.

Chacun a noté le rôle éducatif complémentaire des Atsem, qui entretiennent un lien particulier avec les familles, et connaissent bien les habitudes et les besoins des enfants. Financée par la Cité éducative, cette formation constitue une étape du projet « Prêts pour l'école », qui vise à accompagner les enfants vers une scolarisation plus apaisée. Les enfants qui seront prochainement scolarisés en maternelle seront invités, avec leur parent, à découvrir leur future école en juin.



PÈRE NOËL Il a réchauffé la place et nos cœurs

Oh oh oh ! Le 23 décembre, quelqu'un est venu nous rendre visite pour distribuer des bonbons et prendre les dernières commandes de ceux qui ont été sages !



INSTANTANÉS

VACANCES Les accueils de loisirs, c'est du sport !

Pour nos jeunes cette année, février a rimé avec s'éclater, rigoler mais aussi se dépenser. Une semaine sportive pour les accueils de loisirs pendant ces vacances d'hiver !



INSTANTANÉS

CLASSES DE NEIGE 2024 Des aventures enneigées pour les CM2

Les classes de CM2 ont pris la direction de Valmeinier pendant une semaine pour découvrir la montagne et ses activités.



INSTANTANÉS

NOUVELLE RECRUE Un poste sur mesure, au contact des habitants

Caroline Senez est la nouvelle directrice du pôle Développement social et territorial durable.



Le développement durable, la politique de la ville, la participation citoyenne, l'insertion... elle connaît. En effet, après des études de droit public et de Sciences po, Caroline Senez a été pendant 15 ans consultante puis gérante d'ExtraCité, une coopérative de conseil engagée auprès des acteurs du territoire. Une expérience qui l'a amenée à travailler avec la Région, des intercommunalités, mais aussi des villes comme Lille, Paris... ou Anzin. Elle a ensuite suivi, en tant que chef de projet, la création du plus grand tiers-lieu des Hauts-de-France : le Bazaar St So, à Lille. Elle a aussi travaillé dans l'habitat inclusif pour personnes âgées ou handicapées, avant de se tourner vers l'emploi avec Coorace, une fédération de structures d'insertion. Le fil rouge de ces différentes expériences : améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants, en lien direct avec eux.

L'utilité sociale avant tout

Alors quand paraît l'annonce de chef du pôle Développement social et territorial durable, elle ne peut qu'y répondre. Ce pôle regroupe en effet les services Politique de la ville et Participation des habitants, Emploi, et Développement durable. Un poste taillé sur mesure pour elle, en quelque sorte. Véritable touche à tout, Caroline prône l'utilité sociale et déteste s'ennuyer. Ça tombe bien, le pôle qu'elle dirige a une foule de beaux projets. Elle adhère complètement au projet municipal et se réjouit de travailler pour une ville à taille humaine. Alors, bienvenue à Anzin !

CULTURE Caroline Baron, une prof 2.0

Nouvelle professeure de clarinette au Conservatoire, Caroline souhaite moderniser l'instrument et sa pédagogie.



Originnaire d'Avion, Caroline a toujours été bercée par les mélodies de ses parents musiciens. Gymnaste de haut niveau pendant l'enfance, elle dédie son temps libre à la clarinette à partir de ses 14 ans. Devenue cheffe de projet marketing, Caroline entreprend en parallèle des études musicales au Conservatoire de Lille. Diplôme en poche, elle devient professeure de clarinette à l'école de musique de Lambersart où elle apprend beaucoup sur elle-même et sur ses capacités de pédagogue. Sa classe passe de 4 à 16 élèves en moins d'un an, c'est LA RÉVÉLATION !

Le tempo s'accélère

En septembre 2023, Caroline quitte sa place de cheffe de projet et se consacre à l'éducation musicale en rejoignant les équipes de Nieppe en octobre et les nôtres à la mi-décembre.

« Anzin me rappelle mon enfance à Avion, un bassin minier rythmé par la convivialité et la proximité. L'accueil que j'ai reçu est incroyable, j'ai tout de suite été acceptée. »



Professeure dans 3 écoles, membre de l'orchestre symphonique européen, cheffe d'orchestre de l'Harmonie de Lambersart et ... Youtubeuse ? Pendant le confinement, Caroline a posté une vidéo dépassant 40 000 vues sur les 5 bonnes raisons de faire de la clarinette. Découvrez-là en scannant le QR code juste ici et commencez la clarinette dès maintenant !

FOCUS Le CMJ en visite à l'Assemblée nationale

Jeudi 21 mars, le Conseil municipal des jeunes et des élus de la ville ont eu la chance de prendre le bus en direction de Paris, et plus précisément de l'Assemblée nationale.



Afin d'enrichir la culture de nos citoyens en herbe, le service Éducation Animation a organisé un voyage pour les jeunes du CMJ. De sa construction portée par le Marquis de Lassay pour la duchesse de Bourbon (fille de Louis XIV), jusqu'à la rénovation de la bibliothèque actuellement en cours, en passant par la construction de l'hémicycle au XIX^e siècle, le palais Bourbon n'a plus aucun secret pour eux !

Néomie, 1^{re} adjointe au maire du CMJ, nous raconte : « J'ai adoré et j'en ai profité à fond ! Je savais que c'était grand mais pas à ce point. Une visite comme celle-ci concrétise ce qu'on peut étudier en cours d'histoire. »

Exposition et croisière sur la Seine

Direction la galerie des fêtes, un passage entre le palais Bourbon et l'hôtel de Lassay où se déroulent des représentations théâtrales, des remises de prix mais aussi des expositions comme « Aux urnes, citoyennes ! ». À la veille des 80 ans de la reconnaissance des droits de vote et d'éligibilité féminins (que l'on fêtera le 21 avril), le CMJ et les élus ont pu retracer les décennies de débats et découvrir la vie de grandes femmes politiques qui ont su imposer leur voix avant l'égalité politique que nous connaissons aujourd'hui en France. L'après-midi, le soleil les a accompagnés sur l'incontournable bateau-mouche. Un voyage à travers l'histoire le long de la Seine pour (re)découvrir les monuments et richesses culturelles de la capitale. Dans le bus du retour, un concours de chant s'est improvisé entre les jeunes et les « moins » jeunes élus, avant un moment de cohésion sur « Les lacs du Connemara ».

FOCUS



NOUVEAU COMMERCE La Ref'Barber déménage et s'installe à Anzin

Anciennement installé rue de Famars à Valenciennes, le salon de coiffure La Ref'Barber a déballé ses cartons en février 2024 dans les anciens locaux de Shampoo.



C'est dans un décor classe et moderne qu'Abdel Lachabe, 37 ans et passionné par le métier depuis son plus jeune âge, accueille hommes et enfants dans son tout nouveau shop, situé place de Boussu. Spécialistes de la coupe masculine, les coiffeurs de La Ref'Barber se distinguent par leur finition aux ciseaux et leur approche centrée sur l'écoute du client. Fini le travail à la chaîne, place à la personnalisation et au style sur mesure. Cheveux ou barbe, coupe classique ou tendance, tout est taillé avec précision, dans le respect des méthodes traditionnelles. Et attention, mesdames, restez aux aguets car d'ici quelques mois, le salon s'apprête à élargir ses services pour répondre à toutes vos envies capillaires. Pour ne rien manquer des dernières tendances, retrouvez-les sur leur page Instagram et sur leur profil Snapchat. Réservez vite votre prochain rendez-vous !

SUBVENTIONS Un engagement financier de plus de 187 000€ en faveur du tissu associatif

Chaque année, la ville et le CCAS renouvellent leur soutien envers les associations, actrices essentielles à la vie anzinoise.



En 2024, ce sont plus de 187 211€ qui leur sont alloués, dont 8 000€ versés par le CCAS aux associations caritatives. Une hausse significative qui témoigne de l'engagement de la municipalité envers ses associations.

Montants par catégories :

- Associations scolaires : 3 550€
- Associations culturelles : 17 500€
- Groupes locaux : 18 450€
- Associations sociales : 24 500€
- Associations d'utilité publique : 4 350€
- Associations sportives : 110 861 €
- Associations à caractère social (CCAS) : 8 000€



☞ Pour consulter le détail des subventions, rendez-vous sur anzin.fr/mes-loisirs/associations/subventions.html

RENTRÉE 2024 Dates d'inscription dans les écoles

Votre enfant entre pour la première fois en maternelle ou en CP ? Il est encore temps de l'inscrire à l'école.



FOCUS

CONTACT D'INSCRIPTIONS

Pour les enfants qui passent au CP et qui étaient scolarisés dans les écoles maternelles Jean Jaurès, De Gaulle et Carpeaux, l'inscription se fera automatiquement.

École maternelle Jean Jaurès
272 rue Jean Jaurès
Téléphone : 03.27.29.03.76

École élémentaire Jean Jaurès
274 rue Jean Jaurès
Téléphone : 03.27.41.18.21

École élémentaire Simone Veil
1 rue Jules Ferry
Téléphone : 03.27.28.21.56

Groupe scolaire de Gaulle
(maternelle et élémentaire)
Place de Gaulle
Téléphone : 03.27.29.01.14

Groupe scolaire Carpeaux
(maternelle et élémentaire)
1 rue Lucien Jonas
Téléphone : 03.27.41.19.00

École maternelle du Mont d'Anzin
28 rue de Raismes
Téléphone : 09.64.40.10.26

École maternelle Galliéni
7 rue Galliéni
Téléphone : 03.27.29.03.61

Vous avez jusqu'au 19 avril pour réaliser l'inscription auprès du service Ecoles, situé à l'Espace Mathieu. Pour cela, il vous suffit de compléter la fiche de renseignements disponible sur le Portail Famille, d'adresser votre demande par mail à cfayola@ville-anzin.fr ou en prenant rendez-vous au 06.10.85.96.32. Une fois cette fiche retournée, **un récépissé vous sera fourni**. Vous pourrez finaliser l'inscription de votre enfant auprès de son établissement scolaire. Pour cela, n'oubliez pas de vous munir : du récépissé, du carnet de santé de l'enfant, du livret de famille et, s'il s'agit d'une première inscription, d'un certificat médical. Pour les enfants qui passent au CP et qui étaient scolarisés dans les écoles maternelles Jean Jaurès, De Gaulle et Carpeaux, l'inscription se fera automatiquement.

Rappel sur le fonctionnement du Portail Famille

Le Portail Famille est une plateforme en ligne qui vous permet, de manière simple et rapide, d'inscrire votre enfant dans les écoles maternelles et primaires, aux accueils de loisirs et stages sportifs ainsi qu'aux diverses activités périscolaires comme la cantine...

Sur ce portail, vous avez également la possibilité de consulter vos factures et de payer en ligne, de mettre à jour vos coordonnées, de déposer des pièces justificatives, de consulter et d'envoyer vos messages au service Écoles ou à l'espace Mathieu...

À noter : Vous avez un délai de 7 jours pour réserver ou annuler un repas (ex. : le lundi pour le lundi suivant) et 2 jours ouvrés pour réserver ou annuler un autre service (ex. : le lundi pour le jeudi).

🔗 **Retrouvez toutes les informations nécessaires** ainsi que le règlement sur portailfamille.ville-anzin.fr

SANTÉ Notre Mutuelle communale : c'est Just !

La ville d'Anzin est partenaire de la Mutuelle Just depuis octobre 2015. L'objectif : que les habitants bénéficient d'une offre de complémentaire santé performante à tarif modéré.



De nombreuses personnes non salariées font le choix de se passer de mutuelle santé. Un pari risqué sur l'avenir, car un souci de santé ou une hospitalisation peuvent survenir à tout moment... Soucieuse de la santé de ses habitants, la municipalité a décidé dès 2015 de proposer une mutuelle à tarif négocié avec la mutuelle Just.

Plus de 573 Anzinois déjà protégés par la mutuelle communale

Plusieurs niveaux de garanties sont proposés aux habitants, afin qu'ils puissent choisir le plus adapté à leurs besoins et à leur budget. Les garanties couvrent les frais en hospitalisation, en soins courants, en optique, en dentaire, en auditif et même en bien-être et prévention. L'offre de la mutuelle communale inclut de nombreux services et avantages : chaque adhérent peut notamment accéder à la téléconsultation médicale 24h/24 et 7j/7, à la prise en charge de séances d'ostéopathie, au remboursement de sa licence sportive (jusqu'à 40 € par an)... Côté portefeuille, le gain de pouvoir d'achat peut aller jusqu'à 450 € par an*.

En résumé : les avantages de la Mutuelle communale Just

- Un accès facilité aux soins quel que soit votre niveau social
- Une qualité de prestation équivalente aux contrats individuels classiques
- Un gain de pouvoir d'achat pouvant aller jusqu'à 450 €/an*
- Une adhésion immédiate sans délai de carence, sans frais de dossier, sans questionnaire médical, sans sélection du risque
- Une assistance et un accès à la téléconsultation médicale
- Un système de parrainage : 30 € offerts par parrainage
- Un remboursement de la licence sportive (jusqu'à 40 € par an)

Des questions ?

Vous souhaitez plus d'information ou bénéficier d'un devis personnalisé ? Les conseillers de la Mutuelle Just vous accueillent à l'agence de Valenciennes, du lundi au vendredi (accès libre de 9h à 12h30 et sur rendez-vous de 14h à 17h30. Pour réserver votre créneau horaire, rendez-vous sur le site just.fr/nos-agences). Vous pouvez également établir votre devis en ligne sur le site just.fr ou en appelant le 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel, du lundi au vendredi de 9h à 17h30).

*Selon une étude menée en 2021 par la ville de Reims, également partenaire de la Mutuelle Just.

Conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données), les données personnelles enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil ne peuvent dorénavant être publiées dans la presse que si, au moment de l'établissement de l'acte, **les personnes concernées ont donné leur accord.**

Nous publierons dans le prochain magazine les naissances, mariages et décès pour lesquels nous avons recueilli cet accord. Pour plus d'information, rapprochez-vous du service État-civil, tél. 03.27.28.21.18.

DOSSIER



5 questions à...

“ Nos seniors veulent avoir une vie sociale et bénéficier d'un environnement où ils pourront « bien vieillir » ”



Pierre-Michel Bernard, maire d'Anzin

❧ Dans votre programme de 2020, vous vous engagez à faire d'Anzin une « ville amie des aînés ». Pourquoi est-ce si important ?

Parce que nous vieillissons tous, et nous avons la chance de vivre de plus en plus longtemps. À Anzin comme ailleurs, la proportion de seniors tend à augmenter. C'est pourquoi il est primordial d'améliorer leur qualité de vie et de prendre en considération leurs nouveaux besoins. Car si notre société change, nos seniors aussi. Ce n'est pas un public homogène : leurs besoins diffèrent selon leur âge et leur degré d'autonomie. Les jeunes retraités veulent des loisirs, découvrir, se cultiver, prendre soin d'eux... en un mot : avoir une vie sociale, et bénéficier d'un environnement où ils pourront « bien vieillir ». Tandis que les plus âgés ont aussi besoin qu'on leur permette de continuer à vivre chez eux le plus longtemps et de la façon la plus autonome possible. Dans tous les cas, nous devons être là pour les accompagner.

❧ Comment se traduit cet accompagnement ?

Notre premier objectif est de prendre soin des plus vulnérables. Notre CCAS est le pilier de la mise en œuvre de notre politique sociale. Il accompagne nos seniors en situation de fragilité, il les assiste dans leurs démarches administratives : dossiers de retraite, de logement, de placement, APA, MDPH... Pour les aider à rester chez eux le plus longtemps possible, il organise aussi le portage des repas à domicile : des repas préparés dans notre cuisine centrale par du personnel qualifié, avec des produits de qualité, et livrés chez eux à la fréquence qu'ils choisissent. Tout cela à un tarif imbattable.

❧ La préservation de leur pouvoir d'achat est aussi l'un de vos combats ?

En effet, car les temps sont durs pour tout le monde, et beaucoup ont de petites retraites. Depuis la crise sanitaire, nous avons décidé de remplacer les colis de Noël par des chèques cadeaux : un coup de pouce de 40€ non négligeable avant les fêtes. L'aide financière se traduit aussi par les Chèques

d'accompagnement personnalisé, que nous distribuons dès le printemps aux plus fragiles. En plus, nous leur proposons différents services à tarifs négociés, avec une prise en charge du CCAS : le Pass Senior pour leurs déplacements, L'Ucie services pour leurs petits travaux, la téléalarme pour leur sécurité...

❧ Des animations leur sont aussi proposées ?

Anzin est connue pour être une ville festive, et nous ne faisons pas exception pour nos aînés. Avec les Banquets d'automne, la Semaine Bleue, les thés dansants, les Noces d'or, le Café des âges... nous leur proposons toute l'année de nombreuses animations gratuites et de qualité. Pour leur santé, le CCAS développe aussi la gym douce, avec depuis peu des séances d'aquagym, le tout animé par des éducateurs sportifs de la ville.

Il y a aussi le Club des aînés, à disposition de qui nous mettons un bus, des locaux rénovés et équipés, et que nous soutenons financièrement pour qu'il puisse proposer ses propres animations. Sans oublier notre tissu associatif riche où les seniors peuvent trouver l'occupation sportive ou culturelle qui leur plaît, ou les nombreux ateliers mis en place par les services de la ville, à destination de tous les habitants. Car il est bien que les aînés puissent se retrouver entre eux, mais nous souhaitons aussi développer les relations intergénérationnelles.

❧ Comment cela se traduit-il ?

Nous incluons de plus en plus le Conseil municipal des jeunes dans des actions destinées aux aînés : ils ont participé à la dernière Semaine Bleue, et ils seront au prochain Café des âges, en juin. Nous voulons créer des moments de partage entre générations, essentiels pour tous.

Nos aînés, grâce à leur vécu, sont une richesse ! C'est d'ailleurs pour profiter de leur expérience et parce que nous sommes attachés à la démocratie participative, que nous allons créer un Conseil des sages. Une manière de plus de les associer à la vie de notre belle ville !



Bruno Levant, adjoint aux Affaires sociales, au Logement, et à la Démocratie Participative, et vice-président du CCAS.

Bientôt un « Conseil des sages » à Anzin

Conformément au programme municipal, une nouvelle instance participative à destination des seniors de la ville verra bientôt le jour.

« Ce Conseil des sages est clairement dans la feuille de route de M. le Maire, et il sera créé avant la fin du mandat, probablement courant 2025 », précise Bruno Levant.

L'objectif serait de réunir, via un appel à candidatures le plus large possible, des Anzinois de plus de 65 ans, résidant dans différents quartiers de la ville.

« Nous voudrions que de nouvelles personnes, des hommes et des femmes qui ne s'impliquent pas forcément aujourd'hui mais qui ont des choses à dire, puissent s'investir demain dans la vie de leur ville, qu'elles soient force de proposition dans un débat constructif, neutre et apolitique. »

☞ **Vous avez plus de 65 ans et vous aimeriez faire partie de cette aventure ?** Vous pouvez d'ores-et déjà contacter le CCAS pour en savoir plus (tél. 03.27.28.21.06).

Le Café des âges, pour échanger dans la convivialité



« C'était une promesse de la dernière campagne municipale, et c'est une réussite », se félicite Bruno Levant. À raison de 3 ou 4 par an, le Café des âges réunit des seniors et des professionnels autour d'une boisson et de thématiques variées de leur vie quotidienne. Après une rencontre en février sur le thème des animaux de compagnie, le 3^e Café des âges se réunira le mercredi 12 juin à 14h30 à la Brasserie du Théâtre pour discuter « du démarchage à domicile et téléphonique ». Une nouveauté pour cette édition : la présence de jeunes du CMJ pour développer les échanges intergénérationnels.

☞ **Vous êtes intéressé ?** Inscrivez-vous sans tarder auprès du CCAS (03.27.28.21.06).

De nombreuses animations à la médiathèque

Neurones Party, Miam Party, séances de cinéma, jeux de société, atelier d'échanges de savoirs... l'offre de la médiathèque s'adresse à tous, et aussi aux seniors !

À l'occasion des Journées du patrimoine 2023, la médiathèque innovait en proposant un bus des souvenirs : une visite commentée par les anecdotes des Anzinois(es) eux-mêmes, dans les sites emblématiques qui font ou qui ont fait Anzin.

Pour les lecteurs à la vue fatiguée, la médiathèque met aussi à disposition des livres à grands caractères, ou des livres audio. Elle prête même des lecteurs Victor ! (voir en p. 30).



Le thé dansant du printemps approche !



Après le thé dansant d'hiver qui a réuni plus de 200 personnes à la salle des fêtes, l'édition du printemps approche ! Le CCAS vous donne rendez-vous le mercredi 15 mai de 14h à 18h, à la salle des fêtes. Ce rendez-vous gratuit s'adresse à toute personne domiciliée à Anzin, ayant 65 ans et plus (pour un couple, si une seule personne a 65 ans, l'autre participe automatiquement) ou à partir de 60 ans pour les femmes seules.

En plus du spectacle « Viva Paradis », un show féérique et participatif, vous pourrez profiter de l'animation dansante assurée par le duo « Lou Clark ».

Vous avez jusqu'au 7 mai pour vous inscrire auprès du CCAS (en prenant rendez-vous au 03.27.28.21.06).

Un seul banquet d'automne cette année, le 22 septembre

« C'est une année test, explique Bruno Levant. Si ça ne fonctionne pas, nous reviendrons à l'ancienne formule. » En effet, la municipalité et le CCAS proposaient depuis de nombreuses années 2 banquets d'automne. « Mais il y avait un déséquilibre, avec peu de monde au 1^{er} banquet, et beaucoup plus de participants au 2^e. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de réunir les 2 banquets en un seul. En nous réservant la possibilité de faire marche arrière si cette formule ne rencontre pas l'adhésion escomptée. »

Le banquet se déroulera donc le dimanche 22 septembre.

Pour en bénéficier, il faut avoir au moins 65 ans dans l'année, ou 60 ans pour les femmes seules. Pour vous inscrire, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès du CCAS entre le 4 juin et le 6 septembre, puis de vous y rendre muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité.

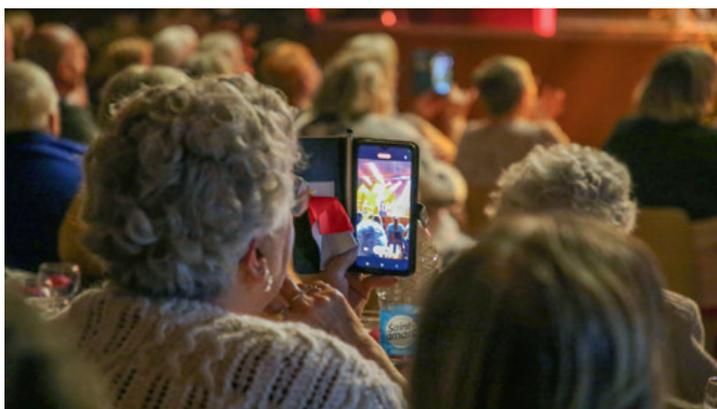
La ville met en place des moyens de transport : n'oubliez pas d'en faire la demande à l'inscription ! Les repas peuvent vous être livrés à domicile le vendredi 20 septembre, sous certaines conditions.

☞ Pour tout renseignement, contactez le CCAS au 03.27.28.21.06.



DOSSIER

Une Semaine Bleue hors norme



On nous l'envie dans tout l'arrondissement, et au-delà !

En effet, quelle autre commune propose à ses seniors 4 jours de fête non stop, avec chaque jour un thé dansant et un spectacle digne de ce nom ? Patrick Sébastien, Dave, Julie Pietri, Michel Fugain, Daniel Guichard, Didier Barbelivien... sont tous venus à Anzin pour nos aînés.

La Semaine Bleue 2024 se déroulera du 16 au 19 octobre, et la programmation sera encore exceptionnelle. Retrouvez toutes les infos pour vous y inscrire dans le prochain magazine.



Vos petits travaux avec L'Ucie Services

Qu'il s'agisse de petits travaux d'intérieur (peindre de petites pièces, monter des meubles en kit, remplacer des ampoules, accrocher des étagères...) ou d'extérieur (nettoyer vos gouttières, tondre de petites surfaces de pelouses, tailler vos haies...), L'Ucie Services peut vous aider ! L'association a contractualisé avec le CCAS pour vous mettre à disposition son personnel qualifié à un tarif préférentiel : 30€ de l'heure. Vous pouvez aussi bénéficier d'une participation financière du CCAS allant de 25% à 75%, en fonction de vos ressources.

☞ **Vous avez plus de 65 ans ou vous êtes en situation de handicap ?** N'hésitez pas à contacter le CCAS au 03.27.28.21.06 pour en savoir plus.



La téléalarme, pour rester chez soi en toute sécurité

La téléassistance à domicile permet de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles. En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique joignable 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Le CCAS instruit et envoie vos dossiers de téléalarme à Mondial Assistance. Il peut prendre en charge, selon des critères d'éligibilité, une partie des frais de la téléassistance, qui s'élève à 7,68€ par mois, pour l'abonnement de base.

☞ **Une question ?** N'hésitez pas à contacter le CCAS au 03.27.28.21.06.

DOSSIER



Le Pass Senior, pour vous déplacer à moindre coût

Le Pass Senior est un titre de transport donnant accès en illimité aux différents modes de transports proposés par Transvilles (bus et tramway notamment). La carte, valable du 1^{er} janvier au 31 décembre, ne vous coûtera que 15€ (les 60€ restants sont pris en charge par le CCAS). Pour en bénéficier, vous devez être âgé de 65 ans ou plus et être non imposable.

☞ **Pour tout renseignement,** contactez le CCAS au 03.27.28.21.06.



Plan canicule : un registre communal pour soutenir les plus fragiles

Toute personne isolée et/ou âgée peut se faire recenser auprès du CCAS, en prévision du déclenchement par la préfecture du Plan Canicule.

Ce recensement permet à chaque personne inscrite d'être contactée quotidiennement, en cas d'épisode caniculaire, par le service social de la commune afin qu'il s'assure que toutes les dispositions ont été prises pour supporter au mieux l'épisode de fortes chaleurs.

L'inscription se fait dès à présent auprès du CCAS.

☞ **Pour tout renseignement,** n'hésitez pas à contacter le 03.27.28.21.06.



Un service de restauration à domicile au top

Depuis de nombreuses années, le service de restauration à domicile permet aux personnes âgées ou en situation de handicap d'être livrées à domicile de bons repas équilibrés.

En 2023, quelque 33 000 repas ont été préparés dans les locaux de la cuisine centrale et livrés à plus de 130 bénéficiaires.

Pour un tarif très compétitif (3,10€ pour les personnes non imposables ; 5,70€ pour les personnes imposables), le repas comprend potage, entrée, plat, fromage et dessert. Les menus sont composés de produits frais, de qualité, avec de plus en plus de produits bios et de produits labellisés.

Une commission des menus se réunit chaque trimestre, avec la participation de personnes âgées, afin d'améliorer constamment le service et de répondre au mieux aux doléances et aux aspirations des bénéficiaires.

De plus, les livraisons sont à la carte : une grande souplesse vous est laissée, que vous désiriez en bénéficier quotidiennement ou le(s) jour(s) de votre choix.

☞ **N'hésitez pas à contacter le CCAS** (tél. 03.27.28.21.06) pour toute information complémentaire.

La gym douce pour rester en forme

Les séances font un carton ! Toute l'année, en dehors des périodes de vacances scolaires, à raison de 2 séances par semaine, une soixantaine de personnes profite des séances de gym douce, animées par une éducatrice sportive de la ville. Nouveauté cette année : plusieurs séances d'aquagym sont proposées chaque mois.

☞ **Si vous êtes intéressé**, contactez dès début septembre le CCAS au 03.27.28.21.06.



Une médiatrice santé à votre écoute



Vous souhaitez échanger sur l'accès au système de santé et les démarches à suivre ? Vous ne savez pas quel professionnel de santé contacter pour un souci particulier ? N'hésitez pas à contacter notre médiatrice santé au 06.14.94.93.70.

Cette dernière organise également des ateliers « Remue-méninges » ou « Prévention des chutes et aménagement du domicile » (en partenariat avec le CLIC) dans les structures de proximité de la ville.

Les dates de tous les ateliers organisés par la ville sont dans la partie centrale de ce magazine, et mis à jour quotidiennement sur notre site www.anzin.fr, rubrique « Agenda ».

JARDINAGE Le compost, un bon pote !

Réduction du poids de nos ordures ménagères et de la pollution, source de biodiversité et fertilisant pour nos plantes et légumes ... le compost possède plein d'avantages !



... Mais encore beaucoup d'entre nous se posent les questions : Comment faire ? Où composter ? Quels aliments ? C'est pour cela que tous les mois, à la ferme du Galibot, le CAPEP organise des « ateliers compost » et des « café-compost ».

Pendant l'atelier compost, un intervenant du CAPEP répond à vos questions, vous conseille sur « comment réussir un bon compost » et fait tomber les a priori (mauvaises odeurs, animaux indésirables).

Le café-compost est un moment de dialogue entre habitants autour d'une boisson chaude. Chacun parle des réussites mais aussi des difficultés rencontrées quant à la préparation et l'utilisation du compost. Venez partager ou apprendre des techniques et conseils pour devenir un véritable expert !

Si vous avez envie d'en apprendre plus sur le compost et de participer à la transition écologique, rendez-vous aux ateliers et café compost !

🔗 **Retrouvez toutes les dates** dans l'agenda du site www.anzin.fr

Visionnez aussi les conseils de Sabrina du CAPEP **en scannant ce QR code**.



CADRE DE VIE

FERME URBAINE Du miel à Anzin !



Depuis avril 2023, Eddy Claisse, apiculteur et coordinateur au CAPEP, s'occupe des 8 ruches de la ferme du Galibot.

Passionné depuis plus de 20 ans, Eddy connaît ses ruches par cœur ! Leur population, leur production et comment les protéger. C'est grâce à ces attentions particulières que les 8 ruches ont produit 120kg de miel en une seule récolte pendant l'été 2023, soit l'équivalent de 500 pots.

« On a fait le choix de contenir le miel dans des pots de 250g afin que plus d'Anzinois puissent profiter d'un vrai miel produit localement, dans leur ville. »

Nous ne pouvons parler d'abeille sans mentionner son pire ennemi, le frelon asiatique. En 1 an, l'indésirable a décimé 4 ruches sur 8, d'où l'intérêt de rester vigilant. Si un nid se trouve sur votre propriété, ne vous en occupez pas seul, appelez un professionnel. Si le nid se trouve sur la voie publique, alors, contactez votre mairie ou signalez-le sur l'application « Anzin ma ville ».

🔗 **Envie d'en savoir plus sur le miel et les abeilles ?** Rendez-vous aux ateliers apiculture à la ferme du Galibot : ça commence le 17 avril à 10h.

SANTÉ PUBLIQUE Lutte anti-mégot : un nouveau souffle

Après la mise en place d'espaces sans tabac devant les lieux publics, écoles, parcs et équipements sportifs, la ville a un nouvel objectif : - 40% de mégot sur la voie publique.



Si vous ne le saviez pas encore, la cigarette représente un danger pour notre santé et pour celle de la planète. En effet, en plus de mettre jusqu'à 12 ans à se décomposer, un mégot contient 4000 produits chimiques, qui, une fois dispersés dans l'environnement, contaminent les sols et les sources d'eau (à lui seul, un mégot qui finit dans la mer ou l'océan pollue 500 litres d'eau). Pour limiter cette pollution écologique et visuelle, la ville contractualise avec un allié de taille : Alcome.

Qui est Alcome ?

Alcome est le premier éco-organisme⁽¹⁾ des produits du tabac dédié à la réduction des mégots sur la voie publique. En nous accompagnant, Alcome mettra à notre disposition des cendriers de poche, des outils de sensibilisation et de communication, des infrastructures pour faciliter la collecte des mégots et assurera l'enlèvement de ces mégots. Un contrat donnant-donnant puisqu'en récupérant les mégots, Alcome les revalorise pour leur donner une seconde vie.

Réunir nos idées et solutions

L'ambition est claire : rendre à la ville un nouveau souffle en éliminant les mégots. Autour de ce projet, les acteurs locaux tels que les associations, les commerçants, les élus, les agents et les Anzinois, sont invités à collaborer pour amplifier l'impact de cette démarche. Nos services viendront à votre rencontre pour échanger et proposer des solutions durables au nettoyage et à la collecte des mégots.

Un mégot, c'est déjà trop !

À l'occasion de l'opération Hauts-de-France propres, le service Développement durable, les jeunes du CMJ et des habitants se sont réunis le samedi 16 mars pour un grand ramassage de mégots dans les rues de la ville. De l'espace André Parent à la place Roger Salengro, en passant par les terrasses de Valmont, l'avenue Anatole France, ou encore la Verrerie, c'est plus d'une vingtaine de litres, soit quelques milliers de mégots, qui ont été ramassés en 3h !

(1) Une société dont le but est de prendre en charge la fin de vie de certains équipements (collecte, recyclage, etc.).



CHANTIERS Le point sur les travaux en cours



CADRE DE VIE

Des travaux sécuritaires avenue Anatole France *¹

Avec plus de 12 000 véhicules légers et plusieurs centaines de poids lourds chaque jour, la circulation est dense dans l'avenue Anatole France. Afin d'apporter un sentiment de sécurité aux piétons, il était indispensable d'aménager des dispositifs permettant de traverser sereinement cet axe routier.

Depuis février, des îlots de protection sécurisent les passages piétons et des aménagements de type tourne-à-gauche permettent de sécuriser les accès à la rue Faidherbe, à la rue de la Liberté et à la rue Thiers. Les travaux ont été financés à plus de 70% par le Département du Nord.

Des plateaux ralentisseurs dans la rue des Déportés *²

Avec le concours financier du Département du Nord et en collaboration avec la ville de Beuvrages, 2 plateaux ralentisseurs ont été aménagés dans la rue des Déportés, afin de réduire la vitesse des automobilistes.

Coup d'envoi de la micro-cantine Galliéni *³

Les travaux ont débuté courant mars. La micro-cantine prendra place à l'étage de l'ancien Centre technique municipal, devenu la Maison des solidarités. Une rampe d'accès sécurisée conduira les élèves à leur lieu de restauration, depuis la cour de l'école. Après les aménagements extérieurs, le gros œuvre pourra commencer.



CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

Participez à l'embellissement de votre ville !

Vous possédez un jardin ou une cour (visible de la rue ou non), un balcon ou une terrasse ?
Inscrivez-vous avant le 5 juin.



Chaque année, la municipalité organise un concours qui vise à améliorer la qualité de vie, à préserver la biodiversité et à mobiliser les habitants dans l'embellissement de la ville.

5 catégories :

Vous pouvez vous inscrire dans l'une des catégories suivantes :

- Maison avec jardin (ou cour) visible de la rue
- Maison avec jardin (ou cour) non visible de la rue
- Potager
- Balcons, terrasses, façades, pas de porte, pied de mur
- Jardins partagés

Le prix spécial : « le Coup de Cœur anzinois »

Depuis 2023, le jury a la possibilité de décerner un prix spécial, le « Coup de Cœur anzinois », récompensant un domicile particulièrement bien fleuri ou faisant preuve d'originalité, qu'il soit inscrit ou non au concours.

De nouvelles règles

Attention, cette année vous ne pouvez vous inscrire que dans une seule catégorie, sauf pour les détenteurs d'une parcelle d'un jardin ouvrier qui peuvent participer pour la dite parcelle mais aussi pour leur domicile. Autre nouveauté cette année, les lauréats 2023 ont la possibilité de faire partie du jury, sous réserve qu'ils ne se présentent pas comme candidats.

Un concours pour l'environnement

Participer au concours, c'est aussi s'engager pour la protection de l'environnement. Comme les années précédentes, une attention particulière sera accordée aux gestes écologiques dans la gestion et l'entretien des espaces : diversité des plantes, techniques de gestion durable, accueil de la faune, etc.

🔗 Retrouvez le bulletin d'inscription et le règlement complet en mairie, médiathèque et dans les structures de proximité, ou sur notre site anzin.fr

ANZIN Ma ville, ma signature



CONCOURS MAISONS & JARDINS FLEURIS

Inscriptions jusqu'au 5 JUIN



Des bulletins d'inscriptions sont à votre disposition en mairie, à l'espace Mathieu, à la médiathèque, dans les structures de proximité et sur le site anzin.fr
Règlement disponible sur www.anzin.fr



Vous n'avez pas la main verte ?



Retrouvez toutes nos astuces jardinage mois par mois ainsi que nos vidéos conseils sur anzin.fr rubrique « Jardinage »

PLANTATIONS De la fraîcheur dans nos espaces publics

C'est une volonté de la municipalité : déminéraliser et végétaliser davantage la commune.



La place Roger Salengro se met au vert !

Depuis le mois de mars, des aménagements paysagers ont vu le jour sur la place Roger Salengro : un à proximité de la Poste, deux en face de la Caisse d'Épargne. Composées de plantations en pleine terre, d'arbres notamment, ces mobiliers permettent à la fois de créer des zones d'ombrage, de désimperméabiliser les sols mais aussi de limiter la pollution en captant les particules fines rejetées par les véhicules. En plus d'apporter de la fraîcheur, ces îlots jouent un rôle essentiel dans le verdissement de la commune et améliorent le cadre de vie des habitants grâce à des assises intégrées pour les passants.



CADRE DE VIE



De la nature dans les écoles

Il ne manquait plus qu'un peu de verdure pour finaliser l'aménagement de l'école Simone Veil. Au mois de mars, la cour de récréation a accueilli 14 arbres : des pôles de fraîcheur qui apportent un ombrage et luttent contre le réchauffement climatique. Les enfants profiteront également du nouveau potager, anciennement implanté à l'école Gilliard-Voltaire. L'objectif, sur le long terme, est de développer cette végétalisation dans toutes les écoles de la ville pour privilégier plus de vert et moins de bitume. Une action qui participe également à la sensibilisation à la biodiversité, à la santé et au bien-vivre de nos enfants.



NUIT DE LA LECTURE Le corps à l'honneur

Cosmétique bio, manucure, massage, spectacles et ateliers créatifs, la médiathèque avait concocté un programme autour du bien-être et du corps pour ce rendez-vous du 20 janvier.



INSTANTANÉS

INCLUSION L'Atelier bleu a repris du service !

À travers cet atelier, la volonté de la municipalité est de permettre à TOUS les enfants d'accéder à des séances d'arts plastiques et d'éveil artistique, et de prôner des valeurs inclusives.



« L'accès aux loisirs et à la culture est un droit pour tous les enfants, et les difficultés ou le handicap, quels qu'ils soient, ne doivent pas être un frein », déclare Isabelle Asselin, adjointe au Handicap. C'est pourquoi l'Atelier bleu se propose d'accueillir les enfants ou les jeunes âgés de 6 ans à 19 ans, atteints de troubles du spectre autistique (TSA), de troubles DYS (dysphasie, dyspraxie, dyslexie, dyscalculie...), de troubles déficitaires de l'attention (TDA), de perte d'acuité auditive ou visuelle légère, de transidentité, mais aussi les enfants souffrant d'isolement ou de difficulté à communiquer, ou les enfants en fauteuil...

Une équipe de choc pour les accueillir

Après repérage dans les établissements scolaires par Isabelle Munoz, la coordinatrice parentalité de la ville, les enfants sont invités à rejoindre l'Atelier bleu. Là, 2 intervenantes se proposent de répondre au mieux aux besoins particuliers des jeunes et des familles : Véronique Cypryszczak, plasticienne, responsable des Ateliers Mine d'art et intervenante pédagogique ; et Marie Piekarski, travailleuse sociale formée à l'art-thérapie et sensibilisée aux enfants en situation de handicap.

Comment ça fonctionne ?

L'Atelier bleu accueille les enfants par petits groupes sur 3 créneaux le mercredi. Au 8, place Roger Salengro, il dispose de 2 salles accessibles reliées par une zone « Snoezelen » (un petit espace dédié à la détente et à la stimulation des sens). Les enfants peuvent travailler librement à table ou au sol, profiter des coussins ou assises dynamiques mis à leur disposition, et d'un matériel adapté : paires de ciseaux ergonomiques, casques anti-bruit, time-timer... Pour compenser les difficultés de communication et de langage de jeunes en situation de handicap, Véronique et Marie favorisent la communication alternative et améliorée (CAA), en utilisant des pictogrammes pour traduire visuellement une consigne ou mettre en place des routines au sein de l'atelier.

« Nous sommes à la disposition des enfants pour leur fournir le matériel adéquat ainsi que les conseils. Nous mettons en avant la réussite de l'enfant, en pratiquant la pensée positive, en évinçant toute source de stress, en misant sur la confiance en soi, en valorisant les acquis... précise Véronique. Toujours dans le respect et la bienveillance, nous nous adaptons aux besoins et aux envies de chacun, nous suggérons sans jamais imposer : objectif zéro frustration ! »

🐛 Vous souhaiteriez que votre enfant rejoigne l'Atelier bleu ? Contactez Isabelle Munoz au 07.85.00.71.52.

Le nouveau logo de l'Atelier Bleu



TEMPS LIBRE



CONCOURS PHOTOS Et si vous regardiez votre ville autrement ?

Vous avez jusqu'au 31 mai pour participer. Les prix seront remis lors des Anzinades, le 6 juillet.

ANZIN Ma ville, ma signature



CONCOURS PHOTOS
Thème : « ANZIN ma VILLE » jusqu'au 31 MAI

Participez et gagnez des **CADEAUX!**
Envoyez votre photo à communication@ville-anzin.fr

Plus d'infos, scannez ce QRCode

anzin.fr
f i t

La mairie organise cette année encore un grand concours photos sur le thème « Anzin ma ville ».

Un thème qui laisse volontairement place à votre créativité : photographiez le lieu, les objets, les personnes que vous appréciez à Anzin, ou encore les activités que vous aimez y faire. La participation est ouverte à tous, à raison d'une seule photo par personne.

Comment participer ?

Envoyez votre photo, de bonne qualité et sans filtre (cf. règlement) à communication@ville-anzin.fr avant le 31 mai minuit, en indiquant en intitulé du mail : CONCOURS PHOTO.

3 gagnants + 1 prix du Public

Un jury se réunira en juin pour déterminer les 3 gagnants. Du 1^{er} au 23 juin, le public pourra lui aussi choisir sa photo préférée sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) : la photo ayant remporté le plus grand nombre de « J'aime » recevra le Prix du public.

Chaque gagnant recevra un cadeau surprise et/ou des bons d'achat valables chez les commerçants de la ville. Chaque participant recevra un lot. La remise des récompenses se fera le 6 juillet en soirée, lors des Anzinades.

🌀 Alors, prêts ? Laissez aller votre créativité !

EVENEMENT Un retour aux sources pour la Fête de la musique !

Le 21 juin, 1^{er} jour de l'été, Anzin s'apprête à célébrer la 42^e édition de la Fête de la Musique.

À vous les projecteurs !

Cette année, la municipalité a décidé de revenir à l'essence même de la Fête de la Musique en offrant plusieurs scènes à un maximum de talents amateurs. Pop, jazz, électro, rock, en groupe ou en solo, chacun est invité à participer ! Les artistes ou groupes sélectionnés pourront disposer d'une heure pour partager leur univers musical avec le public.

Un programme rythmé

Dès le matin, les festivités commenceront sur le marché avec une représentation de la Batucada, un orchestre à l'école accompagné des cuivres du conservatoire. Dans l'après-midi, c'est devant la médiathèque que les élèves pousseront la chansonnette avec les Metalhackers et la chorale « Scola Voce ». Enfin, le soir tombé, la musique résonnera aux quatre coins de la ville : sur les terrasses des cafés, sur la place Roger Salengro et dans les quartiers, préparez-vous à danser jusqu'au bout de la nuit !

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Envoyer votre candidature avec votre lien YouTube, ou page Facebook, (ou clé USB ou CD) au service Événementiel ou au Conservatoire avant le lundi 6 mai inclus.

Service évènementiel

Médiathèque d'Anzin
Place de Boussu
59410 Anzin
Tél : 03.27.28.21.08
culture@ville-anzin.fr

Conservatoire

4, place Roger Salengro
59410 Anzin
Tél. : 03.27.47.16.20
conservatoiredemusique@ville-anzin.fr



CULTURE **Bientôt du changement à la médiathèque !**

En plus de l'adhésion au réseau Myriade, la médiathèque s'apprête à subir une autre petite révolution.



On vous l'avait déjà dit, la médiathèque adhère désormais au réseau Myriade, qui vous permet de bénéficier d'une foule de nouveaux services : un accès gratuit à toutes les médiathèques du réseau (d'abord Valenciennes et Quérénaing, bientôt suivies par Petite-Forêt, Beuvrages, Crespin et Aulnoy-les-Valenciennes) ; un portail unique pour consulter à distance les catalogues de chaque site ; une multitude de documents en ligne : presse, vidéos à la demande, ebooks, mangas numériques...

Créer une sorte de tiers-lieu

Ce que vous ne savez pas, c'est que d'ici quelques mois, un nouvel aménagement verra le jour. L'objectif de la municipalité : ouvrir au maximum l'espace à un nouveau public, faire découvrir le lieu d'une autre manière. Pour cela, les services de la médiathèque seront rapatriés à l'étage, afin de libérer le rez-de-chaussée. Celui-ci deviendra une sorte de tiers-lieu, accessible sur une amplitude horaire plus importante, pour d'autres usages : feuilleter des revues dans un coin cocooning, travailler dans un espace de coworking, profiter d'une exposition, jouer à des jeux de société, participer à des ateliers... « Nous souhaitons en faire un lieu plus ouvert, plus attractif, plus flexible et plus accessible », s'enthousiasme Karine Bernard, adjointe à la Culture. Encore un peu de patience, et rendez-vous dans quelques mois...

TEMPS LIBRE



LE COUP DE CŒUR... DE VALÉRIE

Valérie déclare sa flamme à Victor...



Valérie

Quand on lui parle « coup de cœur », ce n'est pas à un livre que pense la directrice de notre médiathèque, mais à Victor, son nouveau compagnon de lecture.

On ne se trouve pas à la tête d'une médiathèque par hasard. « J'ai toujours adoré lire », confirme Valérie. Toutefois, lorsque des problèmes de vue l'empêchent de s'adonner à son loisir favori, il lui faut bien trouver une solution. Cette solution, ce sera le lecteur de livres audio Victor. « J'avoue y être allée un peu à reculons, moi qui aime tourner les pages, sentir l'odeur du livre. Eh bien, contre toute attente, j'y ai pris beaucoup de plaisir ! »

« C'est très simple d'utilisation, les touches sont grandes pour les personnes qui ont des difficultés visuelles, il est possible d'augmenter la vitesse de lecture, ou de revenir en arrière si on a été distrait... » Petit plus bien pratique : « Quand on l'allume, la lecture reprend là où l'on s'est arrêté. »

« Malgré mes réticences, je me suis rapidement prise au jeu. Moi qui aime les romans policiers, je suis tenue en haleine de la même façon. Je peux écouter le lecteur en voiture, ou en faisant autre chose, même si j'apprécie aussi de l'écouter assise, pour un vrai moment de détente. » Bonne nouvelle : la médiathèque prête des lecteurs Victor, et dispose d'un catalogue de plus de 350 livres audio. « Du roman classique ou contemporain, du polar, du fantastique... il y en a pour tous les goûts ! »



Bruno Levant
président du groupe

Chères Anzinoises,
chers Anzinois,

Avec votre équipe de la majorité municipale, **Anzin est une ville qui vibre au rythme des saisons !**

L'hiver a été bien riche en animations et en activités. Nos jeunes ont pu profiter de deux séjours des **classes de neiges** mais aussi des **stages sportifs** et des **Centres de loisirs** durant les vacances.

L'hiver nous a permis de nous retrouver et de partager des moments de convivialité : les animations ont été suivies par une foule immense lors de la **descente du Père Noël** et son spectacle pyromélodique.

Les concerts ont été nombreux, tous donnés par les élèves du **Conservatoire** et leurs professeurs. La ville a aussi accueilli les premières rencontres de **Fûtes traversières du Valenciennois**.

Et c'est bien au chaud qu'ont été donnés le **conte musical « la Petite Poule Rousse »** et le **premier thé dansant** destiné à nos aînés, lequel a accueilli plus de 200 participants, sans oublier la **journée des Droits des Femmes** à la salle des fêtes.

L'hiver bien humide n'a cependant pas découragé les nombreux volontaires pour **ramasser les mégots** lors de la journée « Hauts de France propres », relayée par la ville afin de **sensibiliser la population** aux effets

dévastateurs de ces micros déchets. Aujourd'hui, enfin, le **printemps** est arrivé dans notre ville !

Un printemps où vont éclore un grand nombre de manifestations pour le plus grand bien de tous.

Jugez-en :

L'exposition de l'atelier Mine d'art, le second thé dansant pour nos aînés, les ateliers compost à la ferme urbaine, la traditionnelle cérémonie des Noces d'or, la Fête foraine, les Jardinades...

Un printemps **solidaire** également, avec la distribution, par vos élus, des **chèques d'accompagnement personnalisés** à près de 1600 bénéficiaires et le **soutien envers les associations**, dont le total des **subventions** est en hausse.

Une saison où les travaux pourront reprendre de plus belle, notamment les divers **travaux de voiries**. **L'aménagement paysager** autour de la **Place Roger Salengro** est quant à lui en cours de finition.

Enfin, en juin, n'oublions pas les **élections européennes**, car, plus que jamais, l'**EUROPE** est au cœur de nos préoccupations et de notre avenir. Allez voter, pour vous, pour vos proches et pour vos enfants.

Puis, viendra **l'été** et son autre cortège de satisfactions. Vos élus de la **majorité municipale** vous concocteront le meilleur pour faire **d'ANZIN**, une ville où toutes les saisons sont belles et joyeuses et où **il fait bon vivre**, comme en témoignent les nombreuses **demandes de logements** pour y résider.

Le Groupe UNIS POUR REUSSIR vous souhaite un printemps radieux.



Cela fait 16 ans que la majorité dirige Anzin. Dans le dernier numéro d' « Anzin Mag », nous avons mis en avant les succès de la majorité lors de ses trois mandats. Cependant, il est évident que des lacunes persistent dans des domaines tels que le logement, le commerce, la propreté, la sécurité et la réparation des rues de la ville qui se dégradent.

La situation n'est pas aussi positive que la majorité voudrait le faire croire. Malgré une population de plus de 13 000 habitants, notre ville semble être parmi les plus pauvres de l'agglomération. Malgré les festivités et les cérémonies, la majorité n'a pas réussi à créer une richesse. Il y avait pourtant une opportunité de propulser Anzin vers le haut, mais la majorité a rejeté cette solution. Pour rappel, notre proposition phare lors des élections précédentes, le **gaz de mines**, a été rejetée par la majorité en 2014 et ridiculisée lors de la dernière élection municipale. Aujourd'hui, le débat se poursuit au sein de Valenciennes Métropole, offrant de nouvelles opportunités environnementales. Cependant, sur le plan financier,

notre ville ne bénéficie que d'une petite part de cette manne. La majorité semble estimer qu'Anzin ne la mérite pas.

Cette manne financière aurait été bénéfique pour notre ville en difficulté, en permettant de financer la facture énergétique, la rénovation de nos rues vieillissantes, l'amélioration de la vie quotidienne des plus précaires et d'autres projets. Malheureusement, en raison des choix de la majorité, cela restera un rêve. En effet, un réseau de chaleur incluant le gaz de mine est en cours de développement au sein de Valenciennes Métropole.

Nous restons disponibles pour vous rencontrer et vous écouter, car **votre énergie citoyenne** est essentielle pour une politique différente et pour éviter les extrêmes. Nous comptons sur votre engagement et **votre énergie citoyenne** pour transformer notre ville avec vous.

L'équipe "oui je veux changer ma ville"

Edith WALLERAND

Peggy MALO

Hamid JAMJAM

Virginie DOLIQUE

07 66 43 94 59

du 24 au 26 mai



Vendredi 
scolaires

Samedi 
10h30 > 20h

Dimanche 
10h > 19h

Parc
Dampierre

